

BULLETIN MUNICIPAL N°60



Le Mot du Maire

En premier lieu, je remercie toutes les personnes qui ont pris part à la cérémonie de la commémoration du centenaire de la guerre 14-18, ce geste très citoyen m'a beaucoup touché. Nous avons fait à notre humble mesure cette petite cérémonie, je remercie les institutrices et les enfants de l'école d'avoir participé ; la chanson qu'ils ont entonnée avec cœur et sincérité a été appréciée et nous a tous touchée.

Je rebondis sur le départ de Laurence Mabelly qui pour des raisons familiales a dû demander sa mutation dans l'Hérault, elle a passé le flambeau à Laurie Balme à qui nous souhaitons la bienvenue, c'est une maîtresse attentive et douce que les enfants ont tout de suite adoptée.

Les travaux prévus, hormis l'église qui est toujours en attente d'estimation, ont été réalisés : les feux de sécurité, le renforcement des voiries, l'isolation du local des associations.

Au niveau construction, notre commune est en règlement national d'urbanisme, jusqu'à présent nous pouvions moyennant la prise de deux délibérations par le conseil municipal de soutien au projet, à la condition qu'il n'y est pas de frais importants pour la commune et que le projet ne soit pas en zone à risque et qu'il n'y est pas atteinte aux terres agricoles, pour obtenir les autorisations nécessaires. Cette année, depuis le transfert de traitement des dossiers sur Grenoble à la DDT, les difficultés sont grandes en raison de la mise en place de la commission CDPENAF (agricole). Je me bats pour le maintien de nos écoles et la vitalité de notre village. Bien évidemment, l'administration nous conseille de passer au PLU ou d'établir une carte communale, sauf que la situation topographique de notre commune ne s'y prête pas. Nous réfléchissons au moyen de trouver une solution pour permettre quand même un minimum d'installations.

Autre point important, la hausse de vos impôts n'est pas dû à la commune car nous n'avons pas voté d'augmentation mais en grande partie aux ordures ménagères qui sont passées de la redevance à la taxe mise en place par la communauté de communes.

A ce jour, nous recherchons un repreneur pour l'auberge communale, nous avons vu se succéder un certain nombre de personnes sans résultat. Nous en recevons prochainement encore et nous espérons que l'auberge reprendra vie bientôt.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux le 12 Janvier à 11 h 00 et vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année dans la joie et la santé.

Alain ROUSSET
Maire de Serre Nerpol

Les délibérations du semestre :

Séance du 22 janvier 2018 :

*Devis Euro Charpente Oliviera pour travaux isolation local communal
Avis de la commune sur le projet d'aménagement de l'A 480 et de l'échangeur du
Rondeau
Approbation du rapport 2017 du CLECT
Subventions et participations 2018*

Séance du 26 mars 2018

*Délibération sur le compte administratif commune et auberge 2017
Délibération d'affectation du résultat 2017 de la commune
Délibération d'affectation du résultat 2017 du budget auberge
Délibération pour demander la redevance Orange pour l'occupation du domaine
public 2018
Report sur le budget 2018 de la subvention accordée le 20 11 2017 à la FNACA pour
achat de drapeau
Choix de l'architecte pour la mission de diagnostic pour la restauration de l'église
Devis Sarl Vitaloni pour la rénovation du monument aux morts
Demande de subvention à la maison du territoire pour la rénovation du monument
aux morts
Délibération concernant l'approbation du compte de gestion par M. Chalon Jacques
receveur pour le budget auberge 2017
Délibération concernant l'approbation du compte de gestion par M. CHALON Jacques
receveur pour le budget commune 2017*

Séance du 09 avril 2018

*Vote du taux des taxes 2018
Composition extension CISPd approbation des communes membres
Délibération de validation d'achat du lot 132 suite à la liquidation judiciaire de la Sarl
Tullins restauration
Délibération décision de subvention exceptionnelle en fonctionnement pour le budget
auberge
Délibération pour virement de crédits pour la subvention exceptionnelle au budget
auberge 2018 (D 615231 et D 657364)
Délibération mouvement de crédits pour la subvention exceptionnelle au budget
auberge (D 607 et R 774)*

Séance du 30 avril 2018 :

*Délibération concernant la durée d'amortissement de la subvention au budget auberge
Délibération portant sur les tarifs à appliquer à la location des murs du local auberge
et de la licence IV à compter du 01 mai 2018*

Séance du 18 juin 2018

*Délibération portant sur la coupe de bois vendue à M. Florian Rousset pour 20 ares
Décision modificative N°2 Révision des crédits budgétaires auberge 2018
Désignation du responsable de la protection des données personnelles
Demande de subvention à la Fondation du Crédit agricole Pays de France pour la
restauration des fresques de l'église
Délibération pour l'aménagement de sécurité centre village pour les écoles installation
de feux de sécurité*

Séance du 09 Juillet 2018

Délibération de soutien au permis de construire de Joris Champon et Marie Chevallier

Article L 111.1.2 extrait 4°

*Délibération de soutien au permis de construire de Joris Champon et Marie Chevallier
article L 145-3*

Séance du 24 septembre 2018

*Délibération pour la désignation du coordonnateur du recensement de la population
2019*

*Délibération pour la désignation de l'agent recenseur pour le recensement de la
population 2019*

*Désignation de deux titulaires et suppléants pour les commissions gouvernance et
mobilité transport SMVIC*

*Convention pour l'intervention des personnels communaux pour le compte des services
eaux et assainissement du SMVIC*

*Convention pour la prestation de services pour le nettoyage des points d'apports
volontaires accueillant les déchets ménagers du SMVIC*

Délibération portant sur les tarifs de location de l'abri du stade

Séance du 17 Décembre 2018 :

*Délibérations de soutien au certificat d'urbanisme déposé par Lionel Carlin pour un
terrain sur le chemin des routes*

*Délibération concernant les modalités de rémunération de l'agent recenseur pour le
recensement 2019*

Organisation des vœux du 12 janvier 2019

Devis Titelec pour mise aux normes de sécurité électrique des bâtiments communaux

Information auberge

Les Travaux

Haut débit ORANGE

*Monsieur Xavier Picart vous informe que les opérations de migration sur la nouvelle
infrastructure déployée par Orange auront lieu sur la semaine du 7 janvier 2019 au 11 janvier
2019).*

*Ces opérations peuvent durer plusieurs jours et perturber les services d'accès à internet
communication voix fixe pendant la période de migration des lignes (coupures) vers le nouvel
équipement.*

*L'ouverture des services commerciaux sera ensuite programmée début février afin de vous
permettre d'ajuster vos abonnements et souscrire à de nouveaux services selon éligibilité.*

*Une démarche commerciale (par courrier/ mail essentiellement) vers nos clients est également
prévue afin de les informer des possibilités qui leur sont offertes (nouveaux débits).*

Installation des feux de sécurité au village.

*Après beaucoup d'embûches, la sortie des écoles est enfin sécurisée. L'installation des
feux s'est faite fin août juste avant la rentrée des classes. Il a fallu quelques réglages
pour que la circulation soit bien synchronisée, c'est chose faite. Le résultat attendu est
là, les véhicules traversent notre village doucement. Les travaux ont coûté 26.157 € 50
HT et nous recevrons 55 % de subvention soit 13.974 €*

Renforcement des voiries communales :

C'est l'entreprise Maurice Vicat qui a réalisé les travaux pour un montant de 21.425 € HT subventionnés à 32,5 % soit 6963 € dans le cadre du programme triennal

Isolation du local communal des associations :

Les travaux ont été réalisés par Euro Charpente Oliveira pour un montant de 9562 € HT subventionnés 50 % soit 4781 € par la dotation territoriale.

Restauration du monument aux morts

La restauration du monument aux morts a été réalisée dans les temps par l'entreprise Vitaloni pour la somme de 5200 € en vue de la commémoration du centenaire de la guerre 1914- 1918, subventionné 3640 € par le territoire.



Commémoration du 11 Novembre 2018 - Centenaire du conflit 1914- 1918

Nous sommes particulièrement heureux de la forte participation de ce 11 Novembre 2018, pour se souvenir du sacrifice de tous les soldats qui ont combattu et leur rendre hommage. Il a été déposé une gerbe offerte par Pierre Croizat représentant le Souvenir Français et une autre gerbe pour la commune que Michel Boutry a déposée accompagné de deux enfants de l'école. Une bougie souvenir a été allumée et posée sur le monument. A 11 h 11 précises, les cloches ont sonné à toute volée pendant 5 minutes grâce à Martial David et Jean-Paul Matraire. Puis le maire a donné lecture du message du président de la République, suivi de la minute de silence.





Les maternelles avaient confectionné des bleuets.

Les grandes sections nous ont particulièrement émus en chantant le soldat de Florent Pagny

Les participants ont été invités à se rendre à la salle des fêtes pour découvrir l'exposition qu'avaient préparée Evelyne et Cathy et prendre l'apéritif.



L'exposition a été composée de documents retrouvés dans les archives de la commune, de documents personnels (photos, livret militaire, décoration, tableau, des cartes postales d'époque concernant la guerre), d'objets prêtés par Maurice Champon de Varacieux (obus, gourde, gamelle, casque, masque, médaille honorifique, livre, photos, guêtres) et de Jean-Paul Matraire (casque, sabre, masque à gaz, journal et lettre) les fiches des combattants de la commune relatant leur parcours militaire et la raison de leur décès ; les télégrammes informant les mairies de l'avancée des troupes sur tous les fronts, les arrêtés de réquisition, la quête participative des habitants pour la construction du monument aux morts.



*Par deux fois j'ai tenu et vaincu sur la Marne, civil, mon frère, La sournoise offensive de la « paix blanche » va t'assaillir à ton tour
 Comme moi, tu dois tenir et vaincre, sois fort et malin.
 Méfie-toi de l'hypocrisie boche.*

Affiche de l'union des Grandes associations Françaises contre la propagande ennemie





La réalisation des enfants de grande section



Les visiteurs découvrent l'exposition qui a été appréciée

Rentrée des classes. Bienvenue à Laurié

C'est le 31 Août 2018, jour de la rentrée des enseignants que Laurence Mabelly, directrice de l'école de Serre Nerpol a appris l'acceptation de sa demande de mutation dans le midi. Un départ précipité et fort émotionnellement, elle avait tenu à être présente le jour de la rentrée pour ses petits élèves et faire la liaison avec sa remplaçante.

Elle est remplacée par Laurié Balme dans la classe de cycle 3. L'équipe municipale, ses collègues, le personnel, les parents d'élèves et les enfants respectent son souhait de se rapprocher de sa famille, la remercie de sa profonde implication dans son enseignement aux enfants et son dynamisme. Nous lui souhaitons une bonne continuation de carrière.

Nous souhaitons la bienvenue à Laurie et nous espérons qu'elle se plaira dans notre école. Un grand merci à Virginie pour sa rapidité d'adaptation à la prise de direction de l'école.



Nous n'avions pas pu faire de pot de départ à Laurence, vu le délai très court entre l'information et le départ, nous avons profité de son retour sur le secteur pour les vacances de la Toussaint pour organiser un petit apéritif avec ses collègues, le personnel des classes et de la mairie, et les élus ce qui nous a permis de prendre de ses nouvelles, et de connaître son nouveau poste à Béziers.

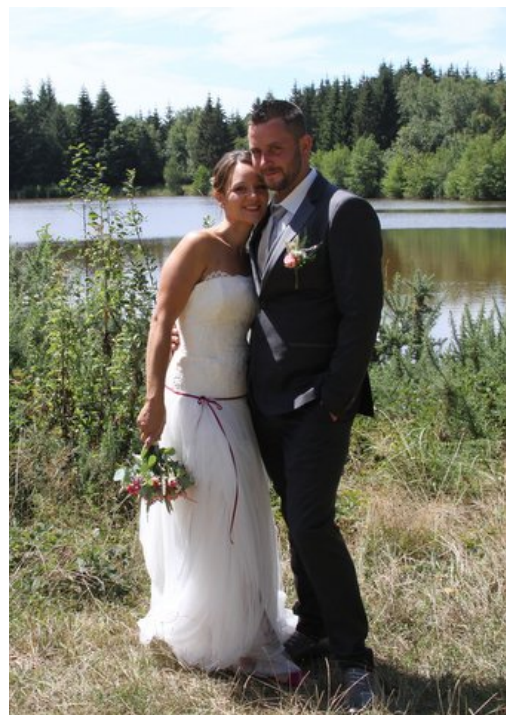


Etat Civil 2^{ème} semestre 2018

Naissances : ROZIER Jessy le 19 Novembre 2018 au foyer de Cédric Rozier et Emilie Cléyet-Merlé

Mariages :

Thibaud Serrière et Charline Berthier le 11 Août 2018



Eric Guillerme et Nathalie Mora le 15 Septembre 2018



Décès : Néant

Gérard COTTÉ a obtenu la 4^{ème} place au Championnat de France de sculpture à la tronçonneuse à SEDAN dans les Ardennes.

Gérard Cotte, notre employé communal, comme vous le savez a le bois dans la peau. Il a décidé de participer les 8 et 9 septembre à ce fameux championnat, où les concurrents sont jugés sur l'esthétique de leurs œuvres, le style, leur comportement et sur le respect des consignes de sécurité. Les procédures d'utilisation des tronçonneuses sont strictes et la moindre erreur vous disqualifie. Il est donc parti avec ses trois tronçonneuses, une grande pour taper dans la bille, une moyenne pour sculpter et une plus petite pour la réalisation des détails. Il y a des thèmes imposés dont le sujet est annoncé une heure avant l'épreuve et un thème libre. Il avait quelques craintes au niveau des thèmes imposés car cela ne fait que deux ans qu'il sculpte mais plein d'enthousiasme rien ne l'impressionne et ça a payé.



Pour une première participation, c'est réussi puisque Gérard a remporté la 4^{ème} place de ce championnat de France



Figure 1 et 2 : le corbeau et le renard. Thème libre choisi par Gérard

Nous sommes ravis d'accueillir : M et Mme QUENCEZ au chemin de Toutes Aures, Mme GRATIEN 17 route de la Brunerie, Mme EPARVIER Christine au 428 b impasse du Couard, Christine Gerboud et Zekhnini Smaine ; et la petite Jessy Rozier. Nous leur souhaitons la bienvenue.



Le Maire, les adjoints, le conseil Municipal,

Les employés communaux

Vous présentent leurs Meilleurs vœux pour l'année 2019

Et vous donnent rendez-vous le 12 Janvier 2019 à 11 h 00

A la salle socio-éducative pour la cérémonie des vœux



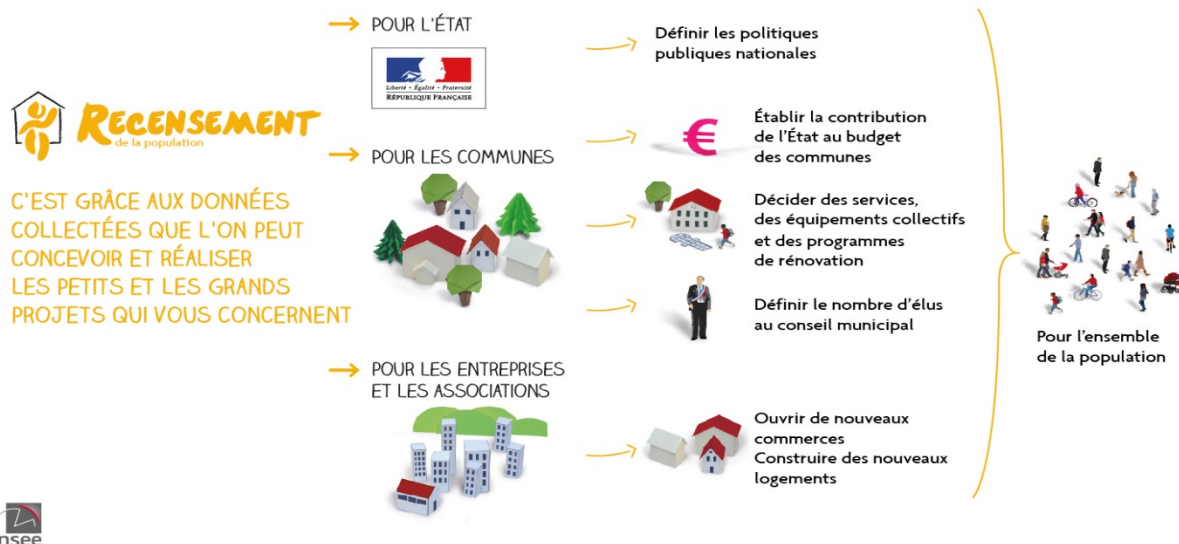
Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année du 17 Janvier au 16 Février 2019. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il s'agit de Mme Christiane Galifet.

Elle vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Elle vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



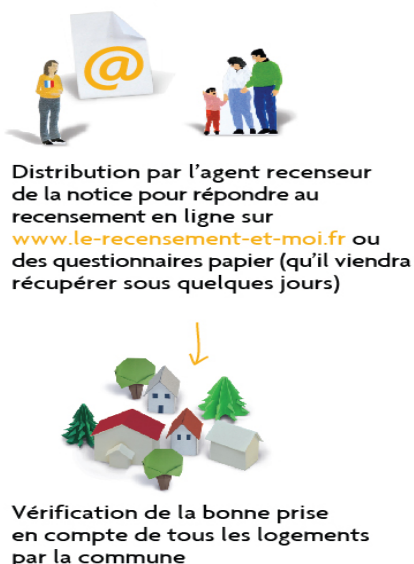
Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

AVANT LA COLLECTE



PENDANT LA COLLECTE



APRÈS LA COLLECTE



DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle confidentielle. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

... Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Notre commune, clé de voûte de la République du quotidien

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et des équipes municipales, acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français, l'AMF lance une campagne de communication nationale signée Les maires de France et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes.

Notre commune, c'est notre espace de vie, un espace qui nous garantit la continuité et l'efficacité des services publics. Notre commune, c'est aussi une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Nous avons donc lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en pleine lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de concitoyens. Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien.

Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines de votre quotidien et valoriser votre attachement à cette institution de proximité.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour soutenir nos communes sur MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr

NOUVEAU

Consultation Juridique Gratuite destinée à la population des communes de Chasselay, Serre-Nerpol et Varacieux.

Une permanence sera tenue par un avocat tous les deux mois, le dernier vendredi de 15 h 00 à 18 h 00 à la salle socio éducative de Chasselay à partir du 25 janvier 2019.

*Prendre rendez-vous à la mairie de Chasselay au
04 76 64 23 10 avant le jeudi soir*

Ecole Maternelle et Primaire

Semaine du goût du lundi 24 septembre au vendredi 28 septembre:

C'est un peu en avance que les élèves des deux classes de Serre-Nerpol ont participé à la Semaine du Goût.

Tous les matins les deux classes se retrouvaient dans la salle de cantine pour élaborer ensemble des petits plats des quatre coins du monde. Au menu il y a eu gâteau au yaourt, riz coco, bananes cuites au four avec du chocolat et brownie.



Ces moments de cuisine ont favorisé le partage et l'entre-aide entre tous les élèves de l'école;

Visite de Sophie Grangerat, auteure et illustratrice de l'album La Cape Noire



Les deux classes participent cette année à la Fête du Livre organisée par l'association Atout Cras.

Dans le cadre de ce projet, les élèves vont élaborer, inventer, écrire et illustrer au sein de leur classe un album ou un livre qui sera par la suite édité et remis lors de la Fête du Livre qui aura lieu à Cras le week-end du 18 et 19 mai 2019.

Pour cela Sophie Grangerat intervient dans les classes pour apporter son aide, sa vision d'artiste, son savoir-faire dans le domaine du dessin et de la création artistique.



Les élèves de maternelle ont pu montrer leurs premières illustrations faites à partir de collage, peinture, découpage, bois..... Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont quant à eux pu faire découvrir les premières lignes écrites de leur livre.

Les élèves apprennent beaucoup et sont émerveillés de voir comment un album ou un livre prend vie. C'est un projet extrêmement enrichissant et fédérateur.





Information concernant la société de pêche « La Saumonée »

M. Alain Mathevet nous informe que l'association a tenu son assemblée générale le 20 octobre 2018 à la salle de réunion. Le bureau étant démissionnaire, un nouveau bureau n'a pu être constitué par manque de personnes. En conséquence, l'association est dissoute.

Information concernant le Club de la Joyeuse Rencontre

La présidente Andrée Détroyat souhaite cesser ses fonctions au 01 janvier 2019, les membres du club continuent leurs activités pour l'instant.

Une invitation sera lancée courant janvier pour essayer de former un nouveau bureau.

Tarifs de location de l'abri vestiaires de Serre Nerpol

Habitants de Serre Nerpol : 75 € la journée

110 € le forfait week-end

Personnes extérieures à la commune :

150 € la journée

200 € le forfait week-end

Déchetterie de Vinay ZA les Levées

Tél : 04 76 38 66 03

Lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 18 h

Mardi et vendredi de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 9 h à 18 h 00

PRIVÉE SAINT-JOSEPH

En mémoire de la Grande Guerre

1918-2018, déjà 100 ans que la Grande Guerre mondiale s'est terminée par l'Armistice du 11 novembre. En mémoire des soldats morts pour la France, l'École Saint-Joseph s'est déplacée au Monument aux Morts de Serre-Nerpol, ce 11 novembre 2018, dans l'après-midi.

Nous avons pu voir de près, de nos yeux, ce monument dont le cours d'Histoire pour certaines ou la dictée pour d'autres, nous avait découvert l'existence. Quelques élèves ont calculé l'âge de certains soldats, non seulement morts à la Première Guerre Mondiale 1914-1918, mais aussi à la Seconde Guerre de 1939-1945 : la plupart avaient entre 18 et 32 ans.

La classe de Sixième, en littérature, au cours de la semaine, a pu imaginer, à travers un texte du Général Weygand, quelle fut la joie des parisiens en apprenant la nouvelle de l'Armistice le 11 novembre...

Dans la soirée, le DVD du théâtre de fin d'année 2015 nous a fait revivre cette époque mouvementée. Nous avons vu d'anciennes élèves jouer une petite pièce en trois actes sur le rôle, important bien qu'inconnu, que jouèrent les femmes durant la Première Guerre Mondiale en Gascogne. En voici un petit résumé...

Les gaufrettes de guerre

Acte 1 : 1914, au château de Casteldoux. La guerre fait rage. Une jeune femme, mademoiselle Cyrannette, dans son salon, vante les mérites des français et... des françaises dévouées. Elle fait les éloges des femmes de sa région de Gascogne, qui se sont unies pour soutenir, de leurs efforts et de leurs présents, les soldats au front ; elle écrit aussi bien à la Croix Rouge qu'à ses agents personnels d'information. Une paysanne entre, et lui apprend la triste situation de son petit-fils, prisonnier des Allemands.

Acte 2 : Pour les soulager, Cyrannette convoque ses Cadettes, et leur confie son idée : cuisiner des gaufrettes pour les prisonniers ! Le projet approuvé à l'unanimité, toutes travaillent dans la joie et la prière.

Mais les jeunes filles du village improvisent une surprise à leur Demoiselle : elles se présentent devant elle, formant les couleurs vivantes du drapeau français : une petite, habillée de bleu, porte des bleuets, une autre, ayant revêtu une tenue blanche, présente des œillets blancs ; quant au rouge, il est représenté par une fillette toute en rouge offrant des poinsettias que l'on appelle aussi étoile de Noël.

Acte 3 : Des jours, des mois peut-être ont passé. Les Cadettes tricotent joyeusement. Mlle Cyrannette arrive et leur annonce que les soldats ont reçu leurs gaufrettes, les ont appréciées et les en remercient. Dans un courrier, le petit-fils annonce qu'il a, lui, reçu la Croix de Guerre, venue de Lorraine. Elle en fait part à sa grand-mère qui en est très heureuse ; et les propos du jeune homme rendent les jeunes filles pleines d'une patriote fierté et raniment en elles l'espoir d'une victoire prochaine. Clara (15ans), Marguerite (11ans) et Marie-Victoire (14ans)

INTERVENTION SUR L'ÉLECTRICITÉ

Le 22 novembre, les élèves du secondaire de l'Ecole Saint-Joseph reçurent la visite d'un membre d'une association liée à EDF, venue exprès de Grenoble pour dispenser une conférence sur l'électricité, aux garçons puis aux filles, à l'annexe Notre-Dame Marie.

Mme Michel, (car c'est son nom), nous a tout d'abord parlé de l'origine et du fonctionnement de l'électricité, puis des différentes façons de la produire, diaporama et vidéos à l'appui.

Voici les explications, un peu résumées, qu'elle nous a données :

Autour d'un même atome, gravitent sans cesse des électrons. Le phénomène électrique s'explique par le passage d'électrons d'atome en atome. La première personne à avoir identifié l'électricité en tant que telle fut Thalès. Mais on n'a commencé à la produire que bien des siècles après. D'abord par la pile de Volta, puis par la dynamo, etc...

En France, en 2018, la majorité de l'électricité consommée est produite par les centrales nucléaires. (= 70 %)

La consommation d'électricité varie d'un moment à l'autre de la journée, selon les besoins plus ou moins grands des habitants.

Les énergies électriques durables, renouvelables (énergies dont la consommation n'altère pas les ressources) sont les énergies : hydraulique, éolienne et solaire. L'énergie durable doit être accessible à tous, notamment par un prix raisonnable et par la construction de réseaux.

Voici les diverses centrales utilisant des énergies renouvelables :

- Les centrales hydrauliques qui consistent en un barrage au milieu d'un fleuve (ou d'autres cours d'eau). Le barrage utilise la rapidité du courant pour faire tourner les turbines qui, à leur tour, font tourner l'alternateur.
- Les centrales éoliennes qui produisent une énergie gratuite et renouvelable. Dans la nacelle, les multiplicateurs augmentent la rapidité jusqu'à 1500 tours par minute, pour faire tourner l'alternateur.
- Les panneaux solaires photovoltaïques qui contiennent du silicium qui, au contact du soleil, agitent les électrons.
- La biomasse : on utilise des déchets alimentaires sélectionnés qui, brûlés, deviennent du méthane, gaz énergétique. On peut aussi utiliser des déchets de bois, etc...

Les énergies fossiles non renouvelables sont le gaz, le pétrole, le charbon et bien sûr, l'uranium.

Les centrales nucléaires fonctionnent à l'uranium. Ce dernier est concentré pour former du «yellow cake» qui est lui-même changé en petites piles enfermées dans de longs «crayons». L'inconvénient de ces centrales est la production des déchets radioactifs qui peuvent modifier l'ADN et même provoquer des cancers.

Les énergies non renouvelables ont pour inconvénients l'acheminement et la pollution qu'elles entraînent.

Parmi les plus jeunes d'entre nous, certaines élèves ne connaissaient pas encore les bases de ce domaine. Par cette instruction et le jeu qui l'accompagnait, elles ont pu comprendre le fonctionnement de l'électricité, et les plus grandes ont pu perfectionner leurs connaissances dans cette énergie que nous utilisons à longueur de journée sans parfois nous en rendre compte.

Nous avons été très intéressées par les connaissances acquises lors de ce jeudi après-midi, et nous saurons désormais ce qui se passe à l'envers du décor quand nous allumerons une lumière ou utiliserons une machine électrique.

Clara (15 ans) Lola (14 ans)



Lac de GrandMaison au-dessus du barrage



Usine marémotrice de la Rance

FOYER RURAL

Le deuxième semestre 2018 a été marqué par :

- Le rallye de St Marcellin est passé sur notre commune le samedi 30 juin. La forte chaleur et le match France Argentine, conjuguées à des passages espacés de plusieurs heures, laissent la journée en demi-teinte. La bonne ambiance fut malgré tout le fil conducteur de la journée.
- Le vendredi 13 juillet 2018, lors de l'assemblée générale, quelques modifications ont été apportées au bureau. Chantal Guironnet, Fabrice Grepin, Alexandra et Lilian Chardon sont entrés au bureau de l'association en lieu de place de Jacky Martin, Patrick Gagelin, Marion Cardis et Cedric Perna. Bien que toujours présents, je tiens à les remercier pour leur investissement passé et actuel.

Le bilan moral et financier de l'association est bon, ce qui nous permet d'envisager sereinement la pérennité de l'association.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

Président Florent ROSTAING

Vice-Président Lilian CHARDON

Trésorière Yolande CARLIN

Trésorier Adjoint Fabrice GREPIN

Secrétaire Alexandra CHARDON

Secrétaire Adjointe Chantal GUIRONNET

L'association compte désormais 18 membres.

SERRE-NERPOL
Foyer rural : le président ouvert à toute nouvelle idée



Une belle équipe de bénévoles qui apportent leur contribution à l'animation du village.

L'assemblée générale du Foyer rural s'est tenue, vendredi soir, au terrain de sport, en présence du maire, Alain Roussel. Le bilan moral et le bilan financier laissent voir une belle progression de l'association en deux ans. Les animations ont été la soirée moules frites, les feux de la St-Jean, les buvettes du rallye et le président est ouvert à toute nouvelle idée pour l'année à venir. Le Foyer prévoit un investissement sur du matériel comme plancha, friseuse... L'assemblée a voté le renouvellement du bureau qui reconduit Florent Rostaing à la présidence, secondé par le vice-président Lilian Chardon ; la trésorière sera assurée par Yolande Carlin et son vice-trésorier, Fabrice Grepin. C'est Alexandra Chardon qui prend le poste de secrétaire, épaulée par Chantal Guironnet. Florent Rostaing a profité de cette réunion pour remercier les bénévoles qui l'ont beaucoup épaulé pour toutes les animations.

Début décembre, le calendrier des évènements 2019 a été établi :

- Samedi 23 février à la salle des fêtes : 3^{ème} soirée Moules Frites. 15€ / adulte, 8€/ enfant jusqu'à 12 ans. Réservations auprès de Lilian au 06 79 52 27 26. Limité à 90 personnes.
- Dimanche 12 mai sur le stade : Marché de printemps. Producteurs locaux, fabrications artisanales, animations pour enfants, etc. Si certains sont intéressés pour venir tenir un stand et vendre leur production, contacter Florent au 06 37 51 19 32.
- Vendredi 14 juin sur le stade : Feu de la St Jean. Comme en 2018 nous vous proposerons un repas dont le menu reste à définir.

NOUVEAUTE 2019 :



- Le Samedi 6 juillet : Se tiendra un concours de pétanque autour du stade municipal. Nous reviendrons vers vous courant 2019 pour vous donner le programme précis de la journée.

Nous espérons que ce programme vous conviendra et que nous vous retrouverons nombreux tout au long de l'année.

L'association reste évidemment ouverte à toute personne souhaitant nous rejoindre.

Je tiens personnellement à renouveler mes remerciements auprès de toutes les personnes qui s'investissent au cours de l'année, que ce soit les bénévoles, la mairie, les propriétaires des champs utilisés lors du rallye, ainsi que les prestataires avec qui nous travaillons.

L'ensemble des bénévoles de l'association se joignent à moi pour vous adresser de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2019





ACCA de SERRE NERPOL

Des nouvelles des chasseurs

Nous attendions avec impatience le jour de l'ouverture de la chasse et nous voilà déjà bientôt à l'heure de dresser le bilan de cette saison qui touche à sa fin. Le temps passe bien vite, le côté positif c'est que l'on ne s'ennuie pas.

Cette saison 2018 / 2109 restera dans les tablettes de l'ACCA comme un bon cru. Actuellement 19 sangliers figurent au tableau de chasse, et ce n'est pas fini, on repère encore des traces assez souvent.

Le plan de chasse chevreuil est en bonne voie de réalisation, avec un prélèvement de jeunes très satisfaisants. Un coup de chapeau au passage à Alain Mathevet qui, posté à la Cabote à Caillat, a réussi un exploit peu banal, à savoir un doublé de chevrillards en tirant une seule balle ! Marcel Belle avait fait de même il y a deux ans.

Félicitation aussi à notre « jeune permis » Philippe Roux-Bernard qui a tiré et tué son premier sanglier au Bois de Pierrot.



Philippe et son premier sanglier tiré au bois de Pierrot

L'ACCA de Serre-Nerpol organise le **20 janvier 2019** sa traditionnelle « Journée Boudins »

D'ores et déjà, Bonne fête de fin d'année aux chasseurs et à tous leurs proches qui doivent les supporter. Allez, que coule le Champagne, huîtres, foie gras, chapons, marrons glacés, à volonté, et double ration de croquettes pour les chiens !

À noter que dans le **Magazine Le Chasseur de Sanglier numéro 263 de janvier 2019** un article sera consacré à l'équipe de Serre-Nerpol. À découvrir en kiosque à partir de Noël, sous ce titre « La chasse du sanglier au pays de la noix » Nous vous en proposons un extrait.

«Jadis, deux châteaux se faisaient face, celui de Nerpol et celui de Serre, les seigneurs des mandements entretenaient des querelles qui dégénèrent en combats sanglants. Des exactions répétées gâchaient la sérénité des coteaux, ce qui finit par irriter le Dauphin Humbert II. Celui-ci lança une injonction aux belligérants pour que cesse les hostilités, faute de quoi il se déplacerait avec ses soldats

et massacrerait tout le monde. La menace fut entendue. Ce raccourci approximatif ne satisfera pas ceux qui conservent pieusement des archives médiévales, mais cela résume l'histoire du rapprochement entre Serre et Nerpol.

Une fusion qui se perpétue de nos jours au sein de l'ACCA avec une équipe unique pour la chasse du grand gibier en battue. À la base de l'équipe actuelle, on retrouve trois piliers, Marcel Belle, Gérard Caillat et Franck Lambert, ils forment le noyau dur autour duquel s'est constitué le groupe. Cette saison, soixante personnes ont pris une carte de chasse à Serre-Nerpol, quand une traque aux sangliers est organisée, c'est en moyenne une vingtaine de personnes qui signent le cahier de battue.



Franck et Saphir

Un territoire intéressant

La commune couvre 1316 hectares, environ mille hectares sont chassables moins une réserve de chasse de 10% comme le stipule le règlement des ACCA. Les bois sont composés de « coupes » de châtaigniers pour l'essentiel destinées à la fabrication de piquets de clôture et de palissade. Il y a des chênes, des hêtres, quelques prairies, deux rivières l'Yvéri et la Salacine, et pas mal de noyers en pleine production de noix, Franquette, Mayette ou Parisienne. Les sangliers font un peu de dégâts dans les champs de maïs, guère plus que les blaireaux, ils retournent parfois les prés. La bête noire croque quelques noix, mais c'est surtout après le broyage dans la noyeraie que des boutis apparaissent. L'humidité de l'herbe coupée favorise la remontée des vers et les sangliers creusent des sillons qui gênent le travail des ramasseuses. Pour prévenir et remédier à cela, des volontaires se chargent de protéger ces cultures avec des parcs électriques, et s'arment aussi de râteaux pour reboucher les trous existants.

Adieu lapin, bonjour sanglier

Faisons un saut dans le passé, au temps où les lapins colonisaient le moindre arpent de terre. Un samedi, Jules qui guettait les grives à la vigne du chien entend grogner un sanglier dans des ronciers. Le lendemain mon père est prévenu qu'une battue s'improvise, mais il est obligé de décliner l'invitation car il est inscrit avec un copain à un tournoi de belote. Le maire de l'époque, Auguste Matraire, Georges, Paul et André, plusieurs membres de la famille Veyret, Raymond Dye, Aimé Blain, se positionnent autour d'un carré de végétation épaisse où sont baugés quatre sangliers, ils parviennent à en tuer trois. Un exploit qui fit beaucoup causer alentours et qui fut même relaté dans les colonnes du Dauphiné Libéré. Ce jour-là, mon père avait remporté la finale du concours de cartes, et gagné un cuissot de sanglier, ça ne s'invente pas, mais il aurait aimé être de cette partie.

Printemps 2018, entre chien et loup, Charline qui est coach sportive regagne son domicile. Face à elle, dans la grande ligne droite de Presle une voiture s'est immobilisée, Charline ralentit à son tour et s'aperçoit qu'il y a dix sangliers sur la route, autant dans le champ à droite et dix encore dans le champ à gauche. Elle racontera qu'il y avait des gros, des petits, des bêtes de toutes tailles. Une pareille concentration de suidés en fin de chasse n'a pas manqué de susciter de l'étonnement et une pointe

d'inquiétude, car cela laissait présager d'un sacré cheptel à l'ouverture après la reproduction. Pour nuancer le propos, cette grosse compagnie n'était pas sédentaire, elle vivait et se déplaçait sur les communes voisines ; Chasselay, Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, Quincieu, Vatilieu, l'Osier, Vinay (Capitale de la noix) etc.

Un demi-siècle sépare ces deux anecdotes, et un constat s'impose ; si le lapin n'a plus sa santé d'antan, le sanglier, lui, se porte très bien. Avec des fruits forestiers en abondance et des hivers doux, il n'est plus le grand gibier rarissime que chassaient nos grands-parents. Il convient donc de rester vigilant afin que les populations n'atteignent pas un seuil trop important.

Il a fallu apprendre à chasser le sanglier

Quoi qu'on en dise, on ne s'improvise pas chasseur de sanglier, il y a une phase d'apprentissage ; pour repérer et identifier les traces, savoir de quand elles datent, éduquer des chiens dans la bonne voie, découvrir l'art du rembucher et de la traque, trouver les passages et les postes clés. De la même façon pour ceux qui tiennent les postes, tuer un sanglier avec une balle n'est pas une chose innée quand on est habitué à tirer des faisans ou des perdrix au fusil. Le geste instinctif doit devenir plus réfléchi ! Il a fallu se familiariser avec les armes modernes, carabines à canons rayés et optiques de visées.

Parallèlement, les conditions de chasse ont évolué dans le bon sens, un accent permanent est mis sur la sécurité. Les chasseurs se sont aussi donné les moyens de vivre leur passion dans les meilleures conditions. Avant, nous étions « des sans-abris », qui se réunissaient sur la place de Serre-Nerpol, entre le transformateur et la cabine téléphonique. En cas de réussite la préparation de la venaison s'effectuait suivant les circonstances chez les uns ou les autres. Maintenant, un local confortable a été construit dans le village, suffisamment en retrait pour ne pas occasionner de dérangements. C'est un lieu convivial qui permet de passer d'excellents moments, tout est prévu et fonctionnel ; avec une salle de découpe, une chambre froide, un réfrigérateur, un congélateur, un comptoir, une grande table, des placards remplis d'instruments de cuisine et de vaisselles, une cafetière, deux chaudières à bois, et même un four à pain. Bref, il ne nous manque que des puces pour nous gratter !



Bruno et un beau sanglier

La chasse du sanglier se pratique le samedi et le dimanche après-midi. En matinée, des chasseurs recherchent des voies récentes, il y a les fidèles, Gérard Caillat, Franck Lambert, Jacky Martin, Jean-Marc Durand, Marcel Belle, Franck Reboud, Romain Baratier, Lionel Valente. Franck Lambert a un grand bleu nommé Saphir, excellent chien à la gorge puissante. On entend sa voix de loin et en général c'est un bon présage. À dix heures, les hommes de pied se retrouvent au local pour faire le point, devant une tasse de café et des croissants. Souvent, ils repartent avec Saphir pour confirmer si des traces sont bien de la nuit. Il arrive qu'aucune attaque ne soit possible, en pareille situation, les chasseurs présents signent le cahier de battue pour avancer dans la réalisation du plan de chasse chevreuil qui compte vingt bracelets. Le tableau en moyenne est d'une quinzaine de sangliers par saison. » A suivre



Huit sangliers lors d'une même battue, c'est le nouveau record établi par l'équipe

Photos et texte : Claude Serrière en accord avec Jacky Martin

*Joyeuses
Fêtes* 



Le Journal de Serre-Nerpol est édité par
la commune de Serre –Nerpol, Isère en 134 exemplaires
Directeur de Publication : Alain Rousset
Réalisé par : Michel Boutry, Thibaud Serrière,
Catherine Ageron, Evelyne Serrière